

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DE LA COMMUNE DE SEVERAC D'AVEYRON

Séance du 6 DECEMBRE 2023 – Délibération n°138

L'an deux mil vingt trois et le six décembre à 20h30, le Conseil Municipal de la Commune de Sévérac d'Aveyron régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en mairie de Sévérac d'Aveyron, sous la présidence de Mdame CAPUS Françoise, première adjointe, le maire étant empêché.

Afférents au Conseil Municipal	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
19	29	21

Date de la convocation	06/12/2023
Date d'affichage de la convocation	30/11/2023

Secrétaire de séance : Maryse CAZES CORBOZ

Présents : ALMIRE Yvan - ANGLADE Clémence – BOUDIAS DECROIX Nathalie - BRUNET Mélanie - BURGUIERE Philippe - CAPUS Françoise – CARON Annick - CARNAC André - CAZES CORBOZ Maryse - DE LESCURE Jérôme - DUTRIEUX Patrick - FOS Mariana - JARROUSSE Caroline - LAURAIN Damien – MAJOREL Aimé - MAJOREL Aurélien - - ROZIERE Régine - SAHUQUET Jean-Marc – TAJAN Isabelle

Absents : GROS Edmond - BORIE Nina - CONSTANS Mathieu - FABRE Emilie (pouvoir à Aurélien MAJOREL) - LABRO Isabelle - LAYRAL Rémi - MULLER Geoffroy (pouvoir à Mélanie BRUNET) - MURET Yvain - BOURREL Thierry -

Objet

PLAN DE FINANCEMENT : RESTAURATION DES JOINTS DE LA CHAPELLE DU CHATEAU

Madame la 1^{ère} adjointe expose que suite au constat de porosité sur les murs et la création de flaques à l'intérieur de la salle au-dessus de la chapelle il est nécessaire de reficher en profondeur au mortier de chaux naturelle avec injection au coulis de chaux si nécessaire.

Elle propose aux membres du conseil municipal le plan de financement suivant :

Etat – Ministère de la Culture (40 %)	8 655.20 €
Conseil Départemental (20 %)	4 327.60 €
Conseil Régional (20%)	4 327.60 €
Autofinancement (20 %)	4 327.60 €
COUT TOTAL HT DE L'OPERATION	21 638.00 €

Le conseil municipal après en avoir délibéré et à l'unanimité :

- Arrête le montant de l'enveloppe financière pour le programme de restauration des joints de la chapelle du château à 21 638 € HT.
- Approuve les modalités de financement fixées ci-dessus,
- Sollicite la subvention du département et de la Région.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdit.

Pour extrait conforme
Pour le maire empêché
La 1^{ère} adjointe
Françoise CAPUS

